

Secrétariat de la Commission de coopération environnementale



# Rapport d'activité

## Juin 2006

### Message du directeur exécutif

Chers amis et collègues,

Les douze derniers mois se sont terminés comme ils ont commencé, c'est-à-dire sur une note des plus encourageantes pour la Commission de coopération environnementale (CCE). L'adoption du nouveau plan stratégique quinquennal a constitué le fait saillant de la session ordinaire du Conseil de la CCE qui s'est tenue à Québec, en juin 2005. Il s'agissait d'une démarche importante qui a consisté à traduire la vision à long terme du Conseil en un ensemble de buts et d'objectifs à la fois réalisables et mesurables.

Par conséquent, nous avons accompli des progrès cette année en ce qui a trait à la planification, à la mise en œuvre et à la réalisation des principaux éléments de notre programme concerté visant à protéger l'environnement nord-américain, et j'ai le plaisir de présenter certains de ces éléments ci-après.

Au moment où je rédige ce message, je dois mentionner que nous sommes impatients d'assister à la publication, par le Mexique, de sa première base de données sur les rejets industriels, le Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes (RETC, Registre de rejets et de transferts de polluants). Ce registre, qui impose la déclaration des substances polluantes qu'il vise, contiendra la liste des établissements industriels qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral ainsi que les données sur les rejets, dans l'air, dans l'eau et sur le sol, de 104 substances chimiques toxiques.

L'instauration du RETC représente une étape cruciale pour le Mexique ainsi qu'un grand pas en avant pour l'Amérique du Nord, car il comble une lacune de taille en permettant de connaître le volume total de rejets et de transferts de certaines substances chimiques toxiques à l'échelle du continent.

  
William V. Kennedy, Directeur exécutif de la CCE

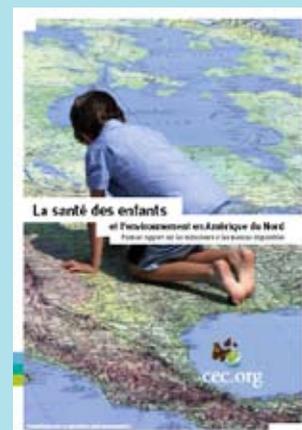
### Premier rapport nord-américain sur les indicateurs de la santé des enfants

En janvier 2006, en partenariat avec la Commission mixte internationale, l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Organisation mondiale de la santé et les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis, la CCE a publié le tout premier rapport sur les indicateurs concernant la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord.

Ce rapport fait état de données nationales au sujet de treize indicateurs regroupés sous trois grands thèmes : l'asthme et les maladies respiratoires, les effets de l'exposition au plomb et à d'autres substances toxiques, et les maladies d'origine hydrique. Il a permis de découvrir que les enfants nord-américains sont constamment exposés aux risques que présente l'environnement, et qu'il faut améliorer la reddition de comptes sur la santé des enfants afin de combler les lacunes en matière de données. Par exemple, un seul des indicateurs, celui relatif à l'asthme chez les enfants, donne lieu à une reddition pertinente de comptes dans les trois pays.

On s'attend à ce que ce rapport contribue aux efforts déployés dans le monde afin d'améliorer la santé des enfants, tout comme ce fut le cas du premier rapport nord-américain publié dans le cadre de l'Initiative mondiale d'élaboration d'indicateurs sur la santé des enfants et l'environnement, établi sous la direction de l'Organisation mondiale de la santé et avec le soutien de l'Environmental Protection Agency (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, dont le lancement a eu lieu lors du Sommet mondial sur le développement durable, à Johannesburg.

On peut télécharger ce rapport à l'adresse <http://www.cec.org/enfants>



# Rapport sur la toxicité des substances chimiques à l'égard des enfants

En mai 2006, la CCE a publié un rapport qui dépasse le simple stade de l'établissement d'une liste et du classement des rejets de substances chimiques. Grâce à une méthode mise au point à l'Université de Californie, à Berkeley, le rapport compare les substances en fonction de leur toxicité afin de déterminer le degré de risque relatif des rejets industriels de substances chimiques en Amérique du Nord.

Ce rapport, intitulé Les substances toxiques et la santé des enfants en Amérique du Nord, porte sur les rejets de substances chimiques que les établissements industriels déclarent dans le cadre des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) du Canada et des États-Unis. Ces substances peuvent avoir des effets néfastes sur la santé des enfants en raison du fait qu'elles sont cancérigènes, toxiques pour le développement et la reproduction et/ou neurotoxiques. Le rapport conclut que le plomb, le mercure, les BPC, les dioxines et furanes, les phtalates et le manganèse suscitent des préoccupations importantes, certaines depuis peu.

Il formule en outre un appel à déployer des efforts en vue de déterminer les sources de substances chimiques industrielles, les niveaux d'exposition à ces substances ainsi que les risques qu'elles présentent pour la santé des enfants.

Il recommande aussi que cette dernière fasse partie des principaux facteurs qui guident l'interprétation des données de RRTP, et ce, dans le but de fixer des priorités pour arriver à réduire les rejets et à prévenir la pollution.



## Surveillance de la présence de substances toxiques et de métaux dans le sang maternel

Avec le soutien de la Banque mondiale, de spécialistes de la santé renommés en Amérique du Nord et du Secrétariat, la CCE a mis sur pied, en octobre 2005, un programme nord-américain de surveillance du sang au Canada, au Mexique et aux États-Unis chez les mères d'un premier bébé.

Grâce à des méthodes comparables d'échantillonnage et d'analyse appliquées dans les trois pays, des échantillons de sang ont été prélevés chez 370 mères de 16 à 30 ans afin d'y mesurer, le cas échéant, les concentrations de substances toxiques telles que les dioxines et furanes, les BPC, le DDT, le chlordane et le lindane, ainsi que des métaux comme le cadmium, le plomb et le mercure.

Cette étude a pour objet de dresser un premier bilan de la présence de substances organiques persistantes et de métaux dans le sang de cette catégorie de mères, et d'établir un aperçu estimatif chiffré des points névralgiques de l'environnement au Mexique. Ces données sont censées

éclairer de façon tangible les choix ultérieurs de priorités concernant la gestion des risques et les activités de surveillance à réaliser, notamment au Mexique.

Les polluants organiques persistants tels que le DDT, les BPC, le lindane et le chlordane peuvent s'accumuler dans le sang et les tissus adipeux, et sont connus pour avoir des effets néfastes sur les reins, le foie et d'autres organes. Les petites doses de ces substances sont particulièrement préoccupantes pour le fœtus et le jeune enfant, car le fait qu'ils se développent rapidement à ce stade de leur vie les rend particulièrement vulnérables.

Un rapport scientifique qui sera examiné par des pairs est attendu au début de 2007, et les conclusions d'une première évaluation des résultats de ce programme seront exposées au cours de la conférence que tiendra un peu plus tard cette année, à Paris, en France, l'International Society of Exposure Analysis (Société internationale pour l'évaluation du degré d'exposition).



# Les bassins hydrographiques font maintenant partie de l'Atlas environnemental nord-américain

Élaboré par la CCE et ses partenaires en 2004, l'Atlas environnemental nord américain constitue la première carte numérique en ligne de l'ensemble du continent, et il est actualisé dès que de nouvelles données sont disponibles.

Depuis mars 2006, cet atlas comprend des fonctions qui permettent d'illustrer les bassins hydrologiques, ou bassins versants, du continent, notamment les six grands bassins dont l'eau se déverse dans les océans Atlantique, Arctique et Pacifique, ainsi que dans la baie d'Hudson, le golfe du Mexique et la mer des Caraïbes. Chaque bassin est représenté sous une couleur distincte et les 17 principaux bassins fluviaux sous des teintes variées. Le niveau de détail le plus précis permet d'afficher chacun des bassins hydrographiques qui se dénombrent par centaines.

La CCE, l'Atlas du Canada, l'Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (Institut national de statistiques, de géographie et d'informatique) du Mexique et le National Atlas of the United States (Atlas national des États-Unis) continuent de travailler de concert afin d'ajouter de nouvelles couches de données

à l'Atlas environnemental nord-américain. Celui-ci est consultable en ligne à l'adresse <http://www.ccc.org/naatlas/index.cfm?varlan=francais>.



## Écologisation des chaînes d'approvisionnement au Mexique

La CCE a entrepris un projet en 2005 afin de soutenir les sociétés multinationales qui cherchent à ce que les petites et moyennes entreprises de la région de Mexico qui les fournissent soient écoefficaces et améliorent leur performance environnementale.

La première phase du projet est terminée, et les résultats obtenus par 28 fournisseurs des sociétés Colgate-Palmolive, Bristol-Myers Squibb, Janssen-Cilag et Clarion montrent qu'ils ont pris des mesures énergiques en matière de prévention de la pollution et réalisent des économies importantes en énergie et en matières premières. Désormais, ces entreprises économisent annuellement 15 300 m<sup>3</sup> d'eau, évitent de rejeter 632,5 tonnes de dioxyde de carbone et économisent également 112 tonnes de papier et de carton, ce qui représente des économies globales annuelles de près de 1 000 000 \$US.

La CCE s'emploie maintenant à communiquer avec ses partenaires et de grandes sociétés au Mexique afin d'entreprendre des activités avec des fournisseurs de niveau intermédiaire dans divers secteurs industriels, et ce, en tenant compte des enseignements tirés au cours de la première phase du projet.



## Un nouveau dossier factuel expose en détail l'exploitation forestière à Tarahumara

En janvier 2006, le Secrétariat a publié un onzième dossier factuel donnant suite aux plaintes d'exploitation illégale des ressources forestières dans les montagnes de la Sierra Tarahumara, dans l'ouest de l'État de Chihuahua. Ce dossier factuel corrobore en effet les allégations voulant que le Mexique ait omis d'assurer l'application efficace de sa législation de l'environnement en ce qui concerne l'exploitation de ressources naturelles.

Les collectivités autochtones de la région ont présenté vingt-huit plaintes de citoyens aux autorités fédérales entre 1998 et 2000, et celles-ci ont ordonné la prise de mesures correctives et/ou le paiement d'amendes dans seize cas. Le Mexique n'a toutefois pas encore indiqué au Secrétariat si ces mesures correctives ont été prises et si les amendes ont été payées.

Lorsque les autorités ont estimé qu'une plainte devait donner lieu à des poursuites au criminel, le Mexique n'a pas fourni au Secrétariat les renseignements qu'il demandait quant à l'existence ou au dénouement de telles poursuites.

Depuis qu'elle a terminé la constitution du dossier factuel relatif à Tarahumara, l'Unité des communications sur les questions d'application s'emploie à en constituer quatre autres, et elle est aussi en train d'examiner cinq communications de citoyens.

Tous les dossiers factuels et les communications sont consultables en ligne, à l'adresse <http://www.ccc.org/citizen/index.cfm?varlan=francais>



## BÂTIMENT ÉCOLOGIQUE EN AMÉRIQUE DU NORD



## Lancement d'une étude sur le bâtiment

Les bâtiments commerciaux et résidentiels ont d'énormes répercussions sur l'environnement, et selon l'US Green Building Council (Conseil des États-Unis pour le bâtiment écologique), aux États-Unis, ces bâtiments utilisent environ 65 % de toute l'électricité produite et 40 % des matières premières, et ils sont responsables de 30 % des émissions de gaz à effet de serre.

Par contre, les bâtiments conçus en respectant l'environnement offrent une occasion importante d'obtenir des avantages pour l'environnement et l'économie en réduisant la consommation d'énergie et de ressources ainsi que la production de déchets.

L'étude que la CCE a annoncée en février 2006 visera à encourager l'essor de cet important mode de construction que constitue le bâtiment écologique, et consistera à évaluer la situation dans ce secteur ainsi que les débouchés qu'il offre, à cerner les facteurs qui y ont donné lieu à des réussites et à des difficultés notables, et à déterminer les avantages qu'il peut avoir pour l'environnement.

Un groupe consultatif formé de 20 spécialistes de renom dans diverses disciplines conseillera le Secrétariat de la CCE sur l'établissement du rapport, et ce, jusqu'à son parachèvement, au cours de l'été de 2007. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, on peut consulter le site <http://www.cec.org/greenbuilding/index.cfm?varlan=francais>.

## Un symposium permet de cerner les liens entre l'environnement et le commerce

En décembre 2005, la CCE a organisé le III<sup>e</sup> Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce, et ce, dans le cadre d'une étude permanente de la relation entre l'environnement et le commerce.

Cette fois-ci, le Symposium avait pour thème les incidences des investissements et de la croissance économique sur l'environnement. Il a donné lieu à la présentation de onze documents portant, notamment, sur les possibilités de développer les énergies renouvelables et sur l'industrie électronique dans les maquiladoras.

La CCE prévoit publier un document, au cours de l'été, qui fera état des conclusions de ce III<sup>e</sup> Symposium et qui sera consultable en ligne, à l'adresse <http://www.cec.org/symposium/index.cfm?varlan=francais>.

## Publication de plans de conservation pour six espèces sauvages

En novembre 2005, la CCE a publié des plans d'action nord-américains de conservation pour la tortue luth, le rorqual à bosse, le puffin à pieds roses, le chien de prairie, la buse rouilleuse et la chevêche des terriers, et les agents de conservation ont déjà amorcé des activités de mise en œuvre.

Ces plans constituent une première et représentent un modèle de conservation trinational que les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont élaboré en collaboration avec des scientifiques, des universitaires et des environnementalistes.

Chacun de ces plans est destiné à appliquer un programme de coopération à long terme pour la conservation de l'espèce qu'il vise, et dans tous les endroits d'Amérique du Nord où elle vit. La mise en œuvre des plans d'action relève de divers intervenants dans chaque pays.

Chaque plan est présenté sous une forme abrégée, et on peut le télécharger à l'adresse [http://www.cec.org/programs\\_projects/conserv\\_biodiv/nacap/index.cfm?varlan=francais](http://www.cec.org/programs_projects/conserv_biodiv/nacap/index.cfm?varlan=francais).

